

NATURE SANS GENES

Le 2 mai 2007

01190 BOZ

<http://naturesansgenes.free.fr/>

Monsieur le Maire de

Mesdames et Messieurs les Conseiller(e)s municipaux

Lors de l'Assemblée Générale du 27 avril 2007, l'association Nature Sans Gènes a rendu public les résultats des analyses de sol effectuées par le laboratoire Galys sur le terrain communal de Boz au lieu dit « Les oignons », parcelle 1031. Les prélèvements ont été réalisés sous la surveillance de Maître Chezville, huissier de justice à Replonges. Ces résultats sont naturellement également disponibles sur le site internet de l'Association.

Ces analyses ont été réalisées avant l'implantation de la distillerie, dans le but de réaliser une « photo » environnementale servant de témoin pour l'avenir. Elles pourront servir de référence dans quelques années pour vérifier l'impact réel de cette entreprise sur notre environnement. Nous souhaiterions que chaque commune conserve ces résultats en archive afin qu'elles soient disponibles pour tous les habitants de notre canton. Nous vous transmettons les résultats proprement dits sans analyses de ceux-ci. Néanmoins, nous pouvons dire que, les échantillons prélevés sont indemnes de métaux lourds, de dioxines et de furanes.

Ces analyses d'un coût important ont été financées principalement par les cotisations et les dons des adhérents de notre association, mais aussi par une subvention de la « Fondation pour une Terre Humaine », fondation Suisse de protection de la nature. La Fondation pour une Terre Humaine (FTH) a pour vocation de soutenir le travail des associations de défense de l'environnement, en leur accordant des subventions. (<http://www.terrehumaine.org/>)

Nous sommes convaincus qu'avec la réalisation de ces analyses et en rendant public leurs résultats, Nature Sans Gènes a mené une action positive dans l'intérêt collectif des habitants du canton.

Cependant, le problème d'éventuelle pollution chimique due à la distillerie n'était pas notre seule préoccupation. Sans revenir sur toutes les questions que nous avons évoquées, nous souhaiterions toujours obtenir des informations concernant le problème de l'eau et des prélèvements prévus dans la nappe phréatique. Dans un courrier du 26 septembre 2005 adressé à la Communauté de Communes, nous écrivions :

« Une autre crainte que nous avons exprimée concernait le pompage d'une grande quantité d'eau dans la nappe phréatique. Dans l'enquête publique, il est précisé à ce sujet : « *Une étude géophysique avait été réalisée sur le site de Burgundy, en vue de la création d'un forage. On peut voir que le sondage SE1 doit se situer dans le même aquifère que le forage réalisé en 1987 suite à l'étude CPGF 3129.*

Ce forage avait permis de mettre en évidence des débits importants de l'ordre de 150 m³ /h. On peut donc penser trouver assez facilement sur notre site un puits délivrant les 25 m³ /h recherchés.

Afin de vérifier la capacité de cet aquifère à ne pas se tarir, nous pourrions réaliser sur le forage CPGF en place, afin de connaître 5 ans après sa mise en exploitation, son niveau piézométrique, ce qui nous permettra de connaître l'influence du soutirage de l'eau sur le niveau de la nappe après plusieurs années d'utilisation. »

Dans le même souci de transparence, nous souhaiterions que la Communauté de Communes nous communique le niveau mesuré en 1987 ainsi que les derniers relevés sur le forage de l'entreprise Burgundy. Ces chiffres là aussi pourront permettre de montrer que nos craintes étaient vaines, ou alors de prendre les dispositions nécessaires. »

Aujourd'hui, nous réitérons officiellement cette demande afin que la population du canton puisse aussi connaître ces chiffres. Les problèmes de sécheresse semblant être récurrents depuis plusieurs années, il nous paraît important de suivre ce problème. C'est pourquoi nous allons également adresser ce courrier à Monsieur le Président de la Communauté de Communes, avec cette demande précise.

Nous vous remercions de votre attention et nous vous prions de recevoir, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseiller(e)s municipaux l'expression de nos sincères salutations.

Pour le Conseil d'Administration de Nature sans gênes,
Le président R. Fèvre